

Nancy, le 15 janvier 2015

**ALERTE**



## **A LA CASSE DU METIER DE CONSEILLER INTERMEDIATION Ou la taylorisation du métier de conseiller à l'emploi**

Courant janvier pour 4 agences (Sarreguemines, Lunéville, Remiremont et Verdun) puis ensuite pour toutes les autres jusqu'en juin vous allez être positionnés par vos ELD sur un nouveau poste **conseiller à dominante entreprise OU conseiller à dominante demandeurs d'emploi** à 80% de votre temps. Pour le reste accueil et EID pour 20%. **Et sans aucune diffusion de postes !!!** (Tout sera traité en local)

**Quel sera notre métier demain ?** Après avoir prôné l'intermédiation, on redécoupe à nouveau les tâches mais pour quels résultats ? La perte de l'expertise sectorielle...perte de compétences, perte de sens...une litanie répétitive...mais peut-on écrire autre chose ???

**Nos dirigeants n'ont plus qu'une vision comptable de notre métier et entrevoient de le dépecer afin de mieux segmenter pour mieux évaluer... et comparer les performances individuelles ou collectives!**

Des équipes dédiées à la relation entreprise de 6 à 7 conseillers pour une agence de 35 agents...un REP dédié ...on évoque même la mutualisation des REP sur les bassins....

**ET LES ECHANGES DANS TOUT CELA ???**

**Les conséquences : De l'accueil encore plus fréquent pour les conseillers à dominante demandeurs d'emploi. Des objectifs de plus en plus importants pour les conseillers à dominante entreprise... Et pour tous, un plus grand contrôle...**

**L'établissement vante les mérites de l'expérimentation...mais reste aveugle et sourd aux alertes :**

- Avant tout on ampute les agents d'une de leur compétence...
- On accroît la charge d'accueil
- On accroît la taille des portefeuilles en vidant les portefeuilles des conseillers entreprises
- la nouvelle offre de service entreprise survenue au même moment que l'expérimentation biaise les résultats
- Un risque de clivage entre les équipes au sein des agences.

Dans un contexte de mise en place de la nouvelle convention tripartite **qui impose un doublement du nombre des portefeuilles d'accompagnement renforcé, le SNU dénonce cette nouvelle casse du métier du conseiller...**

**Voulez-vous de ces deux nouveaux métiers ?**

**Vous pouvez agir en donnant votre avis avant la consultation  
au CHSCT du 22 janvier ...  
sur la boîte :**

**★ IMPORTANT**

**alerte.metier@gmail.com**

**[exprimez-VOUS!]**